

Les débuts de la maison du peuple à Lausanne

Autor(en): **Vuilleumier, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **18 (2002)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-520284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES DÉBUTS DE LA MAISON DU PEUPLE À LAUSANNE

MARC VUILLEUMIER

Il y a quinze ans déjà, nous avons publié ici même une étude sur la Maison du Peuple à Lausanne ¹. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est que, depuis, nous avons eu l'occasion de prendre connaissance des papiers de son principal fondateur, Georges Renard (1847-1930), qui nous fournissent nombre de renseignements inédits sur les débuts de cette institution ². On sait que Georges Renard, élève de l'École normale supérieure à Paris, avait dû interrompre ses études à la veille de l'agrégation, à cause de la guerre de 1870. Sa participation à la Commune l'avait obligé à se réfugier en Suisse. Maître au collège de Vevey, puis suppléant à l'Académie et au gymnase de Lausanne, il avait été nommé professeur à celle-ci en 1875, grâce à l'appui du radical Louis Ruchonnet. Rentré à Paris après les amnisties de 1879-1880, il n'avait pas réussi à s'y créer la situation à laquelle il aspirait, faute de l'indispensable agrégation. Aussi avait-il accepté, en 1887, l'appel d'Eugène Ruffy, alors chef du département de l'Instruction publique et des Cultes, lui proposant de prendre la succession d'Eugène Rambert, à la chaire de littérature française de Lausanne. Il y restera jusqu'en 1900, quand Millerand créera, à son intention, une chaire d'histoire du travail au Conservatoire national des Arts et Métiers, enseignement que Renard poursuivra, à partir de 1907, au Collège de France. Comme il a quitté Lausanne neuf mois après la fondation de la Maison du Peuple, il n'est pas surprenant de trouver, dans les lettres de ses correspondants vaudois, nombre de nouvelles sur celle-ci.

Commençons tout d'abord par une page des « Mémoires ou Souvenirs », rédigée par Renard en 1923-1924, où il relate dans quelles circonstances il fut amené à prendre l'initiative de cette Maison du Peuple :

« J'assiste d'abord à une décoloration rapide des radicaux vaudois. Depuis la mort de L. Ruchonnet, survenue en 1893, la peur des socialistes les rapproche des conservateurs. Ruffy, qui fut leur bête noire des conservateurs,

¹ " Mouvement ouvrier, formation et culture : aperçus sur le rôle de l'ancienne Maison du Peuple de Lausanne ", *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n°4, novembre 1987, p.9-21.

² Ces papiers, qui forment une masse considérable (G. Renard a pratiquement tout conservé), se trouvent à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (ci-après BHVP). La correspondance reçue est classée par catégories et, à l'intérieur de celles-ci, par ordre alphabétique des scripteurs. Pour chaque lettre, nous indiquerons la cote de la liasse où elle figure.

devient un président de la Confédération qui leur donne contentement. Il n'est plus séparé de leurs chefs les plus intransigeants que par des querelles personnelles. Je constate à quel point l'avènement au pouvoir peut apaiser et changer les hommes. »

Renard relate ensuite comment l'attitude antisocialiste de *La Revue*, l'organe des radicaux vaudois, à laquelle il avait collaboré occasionnellement, l'a amené à s'en désabonner. Isolé des milieux gouvernementaux vaudois, ayant rompu avec la Société française de secours mutuels dont il avait été président mais qui, composée surtout de Savoyards, tombait de plus en plus sous la coupe de l'Église catholique, il n'avait plus d'activité sociale en dehors du milieu académique.

« Malgré moi, je me sens isolé de mes chefs, de mes collègues et de mes compatriotes. Cependant je m'intéresse toujours aux œuvres d'avant-garde. Je fonde une section de la Ligue pour la Paix et la Liberté. Je donne mon adhésion à la Ligue d'action morale que préside Auguste Forel, et cela va m'entraîner vers une activité nouvelle.

C'était le moment où l'affaire Dreyfus était devenue une affaire mondiale. Les Lausannois, sauf M. Charles Burnier, Professeur extraordinaire de littérature romande à l'Université et politicien libéral, avaient pris parti pour l'innocence du condamné. La ville protestante répugnait aux sauvageries de l'antisémitisme, résistait à l'emprise de l'Église romaine ».

Il n'en allait pas de même des Français établis à Lausanne, à l'exception de trois ou quatre, dont les professeurs Léon Walras, le célèbre économiste, et Valette. L'appel au mouvement ouvrier pour combattre l'alliance du sabre et du goupillon incita nombre de bourgeois républicains à « aller au peuple » ; d'où la naissance en France des universités populaires.

« Ce mouvement vers une fusion des classes sociales répondait trop à mes aspirations pour que j'y restasse étranger. Un soir donc je faisais venir chez moi les étudiants des diverses sociétés et d'autre part les chefs du parti socialiste vaudois ; j'avais la chance d'être en excellents termes avec les uns et les autres. Je leur exposai alors mon désir de créer une maison du peuple, qui serait à la fois un centre d'études où l'on discuterait pacifiquement des grands problèmes sociaux et un centre de plaisirs intellectuels, dont la lecture, le théâtre, la musique feraient les frais. Je les invitais à me prêter leur concours, les uns dans la classe bourgeoise, les autres dans la classe ouvrière, et j'obtenais d'eux la promesse de m'aider dans ma tâche.

Fort de leur appui, je convoquais, au nom de la Ligue d'action morale, une réunion publique dans la grande salle de l'Hôtel de Ville mise gracieusement à ma disposition ; je décrivais l'œuvre de concorde et de fraternité que j'avais en vue et, sans aucune contradiction, l'assemblée approuvait mon projet et approuvait les statuts de l'association chargée de le rendre viable. »³

³ BHVP, Ms 2487, fol. 324-326.

Revenons sur ce texte qui mérite quelques commentaires car, écrit un quart de siècle après l'événement, il manque parfois de précision, même si, dans l'ensemble, il témoigne de la netteté des souvenirs de son auteur. La Ligue d'action morale, tout d'abord, créée, elle, à l'initiative du docteur Auguste Forel, le célèbre savant qu'il n'est point besoin de présenter ici, et qui sera aussi, durant de nombreuses années, l'un des piliers de la Maison du Peuple⁴. À Zurich, il avait été en contact avec le philosophe et pédagogue allemand Friedrich Wilhelm Förster. Celui-ci, épaulé par son père, astronome réputé, directeur de l'observatoire de Berlin, était le secrétaire et l'âme de la Gesellschaft für ethische Kultur, à laquelle Forel avait adhéré quand il était encore à Zurich. Après son retour dans le canton de Vaud et son établissement à Chigny-près-Morges, il prit des contacts, à l'automne 1898, pour créer une section de cette Société de culture éthique, qui se répandait dans plusieurs pays. C'est pour cela qu'il s'adressa à Renard, le 22 novembre 1898 :

« Mais avant tout je désirerais avoir votre concours, car nous avons besoin avant tout de personnes s'intéressant au socialisme dans un sens éthique et élevé. Sans être moi-même membre du parti socialiste – parce que je ne fais par principe pas de politique étant homme de science – je lui suis très sympathique ainsi qu'à plusieurs de ses chefs (pas à tous), en particulier MM. St. Gschwind, O. Lang, Mettier, Seidel etc. Ici même, à Morges, nous avons quelques excellents socialistes dans notre petite Loge de l'Ordre des Bons Templiers⁵.

Malheureusement – comme partout – certains ambitieux de caractère louche viennent faire dévoyer tout grand mouvement social en y mêlant leurs intérêts, leurs passions et leurs intrigues.

⁴ Ces dernières années, l'eugénisme de Forel (il a défendu le principe de la stérilisation forcée) a été l'objet de plusieurs études, ce qui a quelque peu entaché sa renommée. Cf. Frank Preiswerk, "Auguste Forel (1848-1931) : un projet de régénération sociale morale et raciale", *Les Annuelles*, n°2, Lausanne, 1991, p.25-50 ; Marc Rufer, "La poutre dans l'œil : racisme et psychiatrie. Histoire et actualité de la génétique dans la psychiatrie suisse", *ibid.*, p.7-24, traduit de *Widerspruch*, 14, 1987 ; Urs Aeschbacher, "Psychiatrie und Rassenhygiene", in Aram Mattioli (Hrg.), *Antisemitismus in der Schweiz (1848-1960)*, Zürich, 1998, p.279-304. Mentionnons encore, pour une vue plus générale, le numéro consacré à "Eugénisme et socialisme" de *Mille neuf cent, revue d'histoire intellectuelle*, n°18, 2000, dont nous citerons l'avant-propos de Jacques Julliard, où il lance une salutaire "mise en garde contre le péché d'anachronisme et un appel au respect de la méthode historique". En effet, si l'eugénisme fait partie des idées mêlées au fond le plus abominable de l'histoire du vingtième siècle, il n'en allait pas de même à ses débuts.

"L'eugénisme fait partie de ce matériel historique que l'on ne peut manipuler sans précautions. Et cela notamment, dans une époque dont la tendance est de s'instituer en un tribunal permanent d'elle-même mais aussi de toutes celles qui l'ont précédée, sans souci d'un principe élémentaire du droit [...] : la non rétroactivité de la loi et des critères de jugement. Les historiens ont souvent bien du mal à résister au caractère moralisateur et normatif de l'opinion publique qui voit dans tout discours sur la race - mot dont le sens est d'autant plus évolutif qu'on n'a jamais pu le définir de façon précise - un signe avant-coureur du discours nazi et des chambres à gaz.

Or notre numéro réserve une épreuve très rude aux tenants du conformisme intellectuel, surtout s'il se combine avec l'absence de discernement historique. L'eugénisme, entendu au sens de l'amélioration de l'espèce humaine, est au début du XXe siècle un concept de gauche, marqué du sceau de la science et du progrès. [...]

Pourquoi l'idée de progrès qui reste à l'époque une idée dominante, et qui s'applique à quasi toutes choses, devrait-elle s'incliner et proclamer sa propre indignité quand il s'agit de l'espèce humaine ? Seule notre expérience ultérieure nous permet de le comprendre."

⁵ Association antialcoolique fondée par Forel en 1891.

Je suis persuadé – je l’ai vu à Zurich – qu’une société de culture éthique placée entre bonnes mains tendrait à la fois à faire comprendre les bases de toute vraie réforme sociale tant aux partis bourgeois, c’est-à-dire aux éléments les moins égoïstes parmi eux, qu’au parti ouvrier en lui faisant comprendre que les bases éthiques lui sont absolument nécessaires, s’il veut réussir et arriver au bien général qu’il désire. »⁶

Ces lignes nous montrent les motivations de Forel et sa position politique d’alors. Sympathisant du socialisme, il apprécie certains de ses dirigeants qu’il a connus à Zurich, mais il est rebuté par d’autres, dont il se défie ; il ne les nomme pas, mais on peut probablement ranger parmi eux Fauquez et ses séides, car le socialisme lausannois de cette époque, sous l’emprise de ce politicien sans principes et sans scrupules, n’avait rien de bien attrayant pour des personnalités sincèrement attachées aux valeurs du socialisme⁷. Une section de la Société de culture éthique permettrait, selon Forel, de gagner à l’idée de réforme sociale un certain nombre de bourgeois et de persuader le parti ouvrier de la nécessité, pour le socialisme, de reposer sur une base éthique.

Renard était un socialiste engagé. Son œuvre de critique littéraire à la *Petite République*, de 1893 à 1898, la direction de la *Revue socialiste*, qu’il avait assurée, depuis Lausanne, de 1894 à 1898, ses ouvrages enfin lui valaient une notoriété certaine, tant chez les socialistes que dans l’ensemble du monde intellectuel. Mais il se tenait totalement à l’écart des luttes politiques locales, ce qui lui permettait d’être en bons termes avec les dirigeants socialistes lausannois, heureux de bénéficier à l’occasion de son prestige, sans qu’il vienne déranger leurs petites combinaisons.

À la suite de discussions et de réunions sur le détail desquelles nous ne nous attarderons pas ici, la filiale romande de la Société de culture éthique se constitua à Lausanne sous le nom de Ligue pour l’action morale en février 1899. La lettre d’adhésion de Renard est intéressante car elle témoigne d’appréciations quelque peu différentes de celles de Forel :

« Comme je l’ai écrit bien des fois, je ne comprends pas l’opposition que l’on établit bien souvent entre question sociale et question morale. Ces deux faces du grand problème contemporain me paraissent aussi étroitement unies que deux faces d’une médaille.

Je ne crois pas, d’autre part, qu’on puisse relever l’intelligence et la conscience des individus sans améliorer les mauvaises conditions sociales qui sont génératrices de misère et de vice. Je ne crois pas d’autre part qu’on puisse modifier de façon sérieuse et durable les lois et les institutions de notre société sans combattre dans les individus l’égoïsme, la cupidité, les sentiments

⁶ BHVP, Ms 2608.

⁷ Marc Vuilleumier, “Aloys Fauquez “père fondateur” du socialisme vaudois ?”, in *Les origines du socialisme en Suisse romande*, Lausanne 1989 (Association pour l’étude de l’histoire du mouvement ouvrier, Cahier n°5, 1988), p.57-71.

bas et les idées fausses, qui entravent le progrès de tous et de chacun vers la justice et le bonheur.

Il me semble que la nécessité d'une double action sur les hommes et sur les rouages du système qui les enveloppe doit être enfin reconnue des gens de bon sens et je suis avec ceux qui veulent la réforme humaine, quel que soit le côté par où on la commence.

J'approuve votre volonté de mettre la société que vous allez fonder au-dessus des différences et des inimitiés de nation, de race, de langue, de parti politique ou de classe sociale ; seulement, puisque vous me faites l'honneur de me demander mon avis sur les meilleurs moyens de mener à bien l'œuvre entreprise, laissez-moi vous exprimer deux souhaits.

L'un, c'est que le parti socialiste vaudois soit représenté parmi ceux qui signeront l'appel au grand public, résultat probable de la réunion de samedi. Je n'ai point qualité pour vous désigner des personnes : mais j'estime qu'en vous adressant à MM. Mayor, professeur, Rapin, avocat, Ruedi, Gavillet, Couchepin, députés, ou tels autres qui vous plaisent, vous trouverez aisément des adhésions, ce qui vous permettra d'éviter toute apparence d'un exclusivisme que vous condamnez.

L'autre souhait que j'exprime, c'est qu'il y ait aussi, parmi les fondateurs de la société, des ouvriers, des paysans, des petits employés, des petits commerçants, des régents etc. Il importe, selon moi, que l'association future se montre dès le début fraternelle et non protectrice. »⁸

On relèvera la dernière phrase, préoccupation constante chez Renard, que l'on retrouvera lors de la fondation de la Maison du Peuple : éviter, de la part des initiateurs, tout esprit protecteur, paternaliste, fondé sur un sentiment de supériorité ; promouvoir au contraire la fraternité, reposant sur l'égalité dans la diversité. D'accord pour l'essentiel avec Forel, il aurait souhaité une présence socialiste et une extension en direction des milieux populaires. Mais la Ligue pour l'action morale ne dépassa guère le cadre du monde académique et de la bourgeoisie intellectuelle. Néanmoins, dans ses conférences et discussions, elle abordera nombre de thèmes chers à Renard. Au cours de l'hiver 1899-1900, elle discutera du problème de l'éducation populaire⁹. C'est dans ce cadre que, le jeudi 30 novembre 1899, Renard prononcera sa conférence en faveur d'une Maison du Peuple.

C'était un moyen de rallier les membres de la Ligue à un projet moins élitiste, visant les milieux modestes, ouvriers en particulier. Rien d'étonnant que Renard se

⁸ BHVP, Ms 2608, minute de la lettre, 2 février 1899. A l'opposé, mentionnons la réponse volontairement provocante de l'"immoral" Vilfredo Pareto aux sollicitations de Forel, telle que le célèbre économiste la rapporte dans une lettre du 15 avril 1899 à M. Pantaleoni (V. Pareto, *Oeuvres complètes*, t. 18/2, p.265-266).

⁹ Cf. Olivier Pavillon, "À propos de l'enseignement primaire supérieur : thèses libérales, thèses radicales, thèses socialistes dans le canton de Vaud en 1900", *Documents sur l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse*, I, Lausanne, avril 1970, édités par le Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, p.2-8. La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne conserve un dossier d'archives de la Ligue : IS 3696.

soit inspiré, comme il l'écrit dans ses souvenirs, du mouvement des universités populaires en France. Pourquoi n'en a-t-il pas repris le titre ? Sa conférence du 30 novembre nous fournit quelques éléments de réponse : le terme lui paraissait trop « solennel » ; mais, surtout, il impliquait essentiellement un enseignement, alors que Renard entendait réserver une part égale à l'instruction et aux divertissements les plus variés : « *Ils seront un moyen positif de faire concurrence au café-concert, de réagir contre l'alcoolisme* ». Bien sûr il y eut en France des universités populaires qui unirent enseignement et loisirs, comme celle du XIV^e arrondissement, à Paris, animée par James Guillaume ¹⁰. Mais Renard voyait plus loin : il voulait un bâtiment, pour y installer une buvette sans alcool, afin d'y développer une nouvelle forme de sociabilité, ainsi que des installations de bain pour satisfaire les besoins hygiéniques des ouvriers ¹¹.

Le modèle belge (Vooruit de Gand, Maison du Peuple de Bruxelles) avait retenu depuis quelque temps l'attention de plusieurs membres de la Ligue. De retour d'un voyage en Amérique du Nord durant l'été 1899, Forel s'était arrêté à Bruxelles et y avait tenu, sous l'égide de Vandervelde, une conférence antialcoolique à la toute nouvelle Maison du Peuple, œuvre de l'architecte Victor Horta, un des maîtres de l'Art nouveau. Il avait naturellement visité et admiré l'édifice. À une réserve près : l'existence d'une salle où l'on servait de la bière ; les deux ou trois fois où il y était entré, il avait été le témoin d'échanges d'insultes et de rixes. « *Cela gâte le reste qui est splendide.* » ¹² Par ailleurs, il connaissait les institutions analogues du monde anglo-saxon, en particulier, le People's Palace à Londres, qui n'était pas une création du mouvement ouvrier comme en Belgique mais le résultat d'une initiative philanthropique. En outre, à Zurich, en 1893, pour lutter contre l'alcoolisme, il avait été à l'origine du premier comité pour une maison du peuple.

« *Notre projet était assez grandiose. Nous voulions une salle pouvant contenir 2 ou 3 000 personnes, des salles de bains publics, bibliothèque populaire, salles de lecture etc. etc. Les plans furent faits par un architecte. Nous espérions un aval donné par la Ville. Nous exigeons que la vente des boissons alcooliques fût interdite pour ne pas avoir un cabaret de plus.*

Notre affaire fut mal lancée et s'endormit. Elle fut combattue par un meneur politique qui voulait à tout prix y faire vendre des boissons. Puis la chose a été reprise sous une forme plus modeste par le pasteur Bion qui s'est mis de notre côté (pr. les boissons alcooliques) avec grande énergie, sans être abstinent lui-même. On espère maintenant que cela aboutira. » ¹³

¹⁰ Archives de l'État de Neuchâtel, papiers J. Guillaume, cartons 1 et 4, dossiers de correspondance adressée à l'Union populaire du XIV^e, 1901-1907.

¹¹ Cf. le compte rendu de la conférence dans *La Revue*, 2 décembre 1899. Le 28 novembre, le journal avait annoncé la réunion d'une façon très favorable.

¹² BHVP, Ms 2608, lettres du 1^{er} septembre et du 25 novembre 1899.

¹³ Id., 25 novembre 1899. Sur les vicissitudes du projet, cf. Susanne Eigenheer, *Bäder, Bildung, Bolchewismus. Interessenkonflikte rund um das Zürcher Volkshaus, 1890-1920*, Zürich, Chronos, 1993, 277 p. Nous n'y avons trouvé aucun élément permettant d'identifier le "meneur politique" dont parle Forel.

Forel avait demandé à Bion d'envoyer à Renard toute la documentation relative au projet. Il faudra cependant attendre 1907-1910 pour que s'édifie le Volkshaus de Zurich.

Un autre membre de la Ligue, d'origine belge, connaissait lui aussi ce qui se faisait à Bruxelles : le docteur Albert Mahaim, directeur de l'asile psychiatrique de Cery. Le 14 décembre 1899, peu après la conférence de Renard, il présentait à la réunion de la Ligue l'Extension universitaire en Belgique (organisation par des universitaires de cours populaires, à l'image de ce qui se faisait en Grande-Bretagne) ¹⁴.

Comme on le voit, le projet de Maison du Peuple à Lausanne avait des sources multiples.

Contrairement à ce qu'écrit Renard, dans le passage cité plus haut de ses mémoires, la Maison du Peuple ne fut pas fondée à l'issue de sa conférence du 30 novembre, mais lors d'une assemblée constitutive ultérieure, le lundi 18 décembre 1899, qui en adopta les statuts. Ceux-ci stipulaient, à leur article 2, que : « *Cette œuvre est ouverte à toutes les opinions politiques et religieuses. Elle a un caractère de fraternité humaine et de solidarité sociale* ». On y distinguait la « *petite maison* », c'est-à-dire le local provisoire, avec la bibliothèque qu'on voulait y installer, de la « *grande maison* », soit le projet d'avenir auquel on travaillait et qui serait la véritable Maison du Peuple ¹⁵. Chaque « maison » avait à sa tête une commission de six membres appartenant au Comité d'administration (15 membres). La cotisation annuelle était de 5 fr. pour les adhérents individuels et de fr. 0,50 par membre pour les « corporations » (syndicats ou autres associations). Celles-ci avaient droit à un délégué pour 10 membres lors des assemblées générales ¹⁶. Le Grutli romand et l'Union ouvrière, qui avaient discuté la question après la conférence de Renard, étaient représentées à l'assemblée constitutive.

Le lundi 26 février 1900, à la Salle centrale, la Maison du Peuple recevait le « *baptême populaire* », pour reprendre l'expression du Grutli : « *Dès ses premiers pas dans la voie prolétarienne, la petite maison du Peuple a scellé avec les ouvriers de Lausanne une charmante et solide confraternité.* »

On verra plus loin dans quelle mesure cette affirmation quelque peu pompeuse et déclamatoire correspondait à la réalité. G. Renard tint un « *discours délicat de lettré* » ; André, lecteur à l'Université, déclara : « *C'est la pénétration bienfaisante de la science et du travail dans l'amitié réciproque des ouvriers et des intellectuels par les réjouissances communes de l'esprit et du cœur* » ; le socialiste Rapin, quant à lui, voyait dans la nouvelle institution « *le vrai salon du pauvre* ». Des

¹⁴ BHVP, Ms 2567, lettre de Mahaim à Renard, Cery, 23 novembre 1899 et Ms 2608, Forel à Renard, Chigny, 23 novembre 1899.

¹⁵ *Le Grutli*, 22 décembre 1899. A relever dans le même numéro et les suivants une astucieuse annonce publicitaire intitulée « La Maison du Peuple ». Après avoir indiqué qu'on envisageait d'en créer une à Lausanne, le texte décrit longuement celle de Bruxelles, où l'on vend même des articles de confection, dont ceux de Naphtaly, que l'on peut aussi trouver rue Pépinet 4, à Lausanne. Suit une liste avec prix...

¹⁶ Les statuts sont publiés par *Le Grutli* du 19 janvier 1900.

chœurs de la Société de Zofingue et de l'Union chorale interprétèrent des chants célébrant le travail, la solidarité, la patrie, tandis qu'un poème dialogué de Maurice Bouchor, *La Muse et l'ouvrier*, concluait la série des productions.

Désormais, tous les lundis seraient consacrés à une conférence, à des productions culturelles ou à une soirée récréative ¹⁷.

La presse, principalement *Le Grutli*, annonce souvent les sujets traités lors de ces lundis : le socialisme intégral (titre d'un ouvrage de Benoît Malon) ; le travail à la main et le travail à la machine ; une soirée offerte par la société étudiante de Belles Lettres, avec déclamation d'une dizaine de morceaux dont *Une voile sur le Léman* d'Eugène Rambert, musique de Roux, *Cyrano de Bergerac*, *La chèvre de M. Seguin*, *Idéal* d'A. Samain... ; le dimanche 3 juin 1900, promenade des membres et de leurs familles avec pique-nique et jeux divers ¹⁸.

Renard évoquera cette période dans ses souvenirs : « *Nous organisons des soirées littéraires avec lecteurs et lectrices ; un jour le sujet traité était la paix et c'était un défilé d'éclatants morceaux en son honneur* ». Organisée conjointement avec la section vaudoise de la Ligue pour la paix, le 21 mai 1900, la soirée, ouverte par une allocution de Paul Vuillet, s'était conclue par un discours d'Eugène Rapin, après des lectures par Mme Fonjallaz, sœur d'Eugène Ruffy, et G. Renard, ainsi que par Mlle Malan, André, A. Suter, Valette et Freymond, futur syndic de Lausanne ¹⁹.

« *Une autre fois, poursuit Renard, on se distribuait les rôles d'une pièce de théâtre ; je me souviens de l'étonnement et de l'hilarité de l'auditoire, un jour que détaillant la première scène de Il ne faut jurer de rien, où un oncle gronde son neveu, l'un de mes étudiants, M. Freymond, – il est devenu depuis syndic de la ville – se trouve être l'oncle grondeur et moi le neveu grondé. Ces soirées se doublaient, dès que le soleil brillait, de promenades où professeurs et artisans, étudiants et ouvriers, jeunes filles et jeunes garçons s'en allaient faire un modeste mais joyeux pique-nique, dans une auberge de campagne.* »²⁰

Les séances se tenaient généralement à la Salle centrale, car la Maison du Peuple proprement dite n'existait encore que sur le papier et n'avait qu'un local provisoire, 9, rue du Valentin, « *une chambre qui n'avait pour tout meuble une table de bois blanc, quelques chaises et une armoire destinée à contenir des livres* » ²¹. Ce qui n'empêcha pas d'y ouvrir la bibliothèque, le 11 mai 1900.

Dès la séance constitutive, les adhérents avaient commencé à verser leur cotisation et Renard avait déjà, le soir du 18 décembre, 19 fr. en caisse. Le lendemain, une dame lui envoyait 50 fr. et un compatriote à l'étranger 200 fr. Anton Suter, dont il sera question plus loin, versait anonymement 5 000 fr. Cela permit de louer,

¹⁷ Compte rendu du *Grutli*, 2 mars 1900.

¹⁸ Cet aperçu est tiré des annonces parues dans *Le Grutli*. Au cours du second semestre de 1900, ces annonces disparaissent.

¹⁹ *Le Grutli*, 18 mai 1900.

²⁰ BHVP, Ms 2487, fol. 327.

²¹ Id., fol. 326-327, de même que pour les précisions qui suivent.

à partir du 1^{er} septembre 1900, un vaste appartement, occupé précédemment par le bureau des téléphones, place Saint-François 23, au deuxième étage de la maison Maas ou Rochat-Traber, démolie un an plus tard. Ce nouveau local permettait d'y tenir les soirées du lundi et d'y abriter la plupart des autres activités. Mais auparavant, il avait fallu l'aménager. Ce furent des volontaires qui se chargèrent de ce travail. Aux murs, des peintures au pochoir, exécutées sous la direction de l'artiste Jean Morax, le frère de René, le fondateur du Théâtre du Jorat²². Ce dernier, ancien étudiant de Renard, était demeuré en relations amicales avec son ancien professeur. Lors d'un séjour à Londres, il lui écrivait, le 24 juin 1900 :

*« Vous savez, n'est-ce pas, que me voilà fervent socialiste et membre du Kelmscott Club d'Hammersmith. Que j'ai rencontré là Hyndmann très aimable à mon égard. Que j'ai trouvé dans ce petit cercle un modèle de maison du peuple et d'association fraternelle. Que j'y entends des conférences humanitaires contre la guerre capitaliste du Transvaal, et esthétiques sur William Morris, et les madrigaux anglais, que je me suis fait là d'intéressantes connaissances et d'excellents amis. »*²³

De retour à Lausanne, malgré ses travaux littéraires, René Morax continuera à s'intéresser à la Maison du Peuple. Le 15 avril 1901 encore, il écrira à Renard, qui avait alors regagné Paris :

*« Dimanche prochain 21 je donne à la Maison du Peuple une lecture de contes : Brekekex, le Cellier et le Collier de noisettes, avec le très aimable concours de Mademoiselle Imer et de Monsieur Suter. Mademoiselle Imer veut bien chanter devant un public d'enfants mes chansons enfantines. »*²⁴

Bien plus tard, dans un article d'hommage à G. Renard, l'écrivain vaudois évoquera cette période :

*« Je me souviens de ces premières réunions dans une petite salle de la Maison Maas, sur la place Saint-François, qui devait être démolie un an plus tard. L'auditoire n'était pas bien nombreux et chacun apportait ses lectures ou ses conférences avec la naïve illusion des universités populaires d'alors, où les lettrés croyaient intéresser le peuple à des problèmes professionnels. Le bon sens de Georges Renard, l'âme de ces réunions, nous préserva de ce travers et ses lectures de classiques, de Molière surtout, étaient un régal pour les plus difficiles. »*²⁵

²² Cf. la lettre de Jeanne Reymond, la tante des frères Morax, à Renard, Morges, 16 novembre 1900, BHVP, Ms 2571.

²³ BHVP, Ms 2569.

²⁴ Id. Les contes pour enfants de René Morax ne seront publiés, sous le titre : " *La ronde des étoiles* ", qu'en 1943, à Fribourg. Citons encore cette phrase, à la fin de cette longue lettre, datée de Morges, où il fait part de son enthousiasme pour la conférence de Vandervelde, à la salle Tivoli, le 31 mars 1901 : " *Je reste Provincial et demi. Ce qui m'empêche encore de m'encroûter à tout jamais, c'est d'être socialiste* ".

²⁵ *Bulletin-Programme de la Maison du Peuple de Lausanne*, n°182, décembre 1927.

S'il jette un regard critique sur cette période, le créateur du Théâtre du Jorat ne la renie pas. Son attirance d'alors pour le socialisme mérite d'autant plus d'être relevée que les travaux qui lui ont été consacrés n'en parlent pas ²⁶.

L'unanime faveur dont paraissait jouir la Maison du Peuple, des milieux académiques aux socialistes, ne doit pas étouffer quelques accents discordants du côté anarchiste. La première de ces voix est celle d'une femme socialiste, quelque peu influencée par les idées libertaires : Louise Surbeck-Brändli ²⁷. Après avoir lu le compte rendu de la conférence de Renard, elle s'adresse à lui, le 3 décembre 1899. Elle s'oppose à la cotisation prévue, estimant que la Maison du Peuple devrait être gratuite :

« Je n'éprouve plus le besoin d'aller à l'Église. La Maison du Peuple doit la remplacer pour ceux qui sont dans mon cas et l'État doit y pourvoir. Qu'on diminue le budget des cultes pour faire face à cette autre institution.

Il me serait impossible de distraire 50 centimes par mois de mon très modeste budget (vu que le travail me fait défaut une bonne partie de l'année) pour faire partie de votre Maison du Peuple, quoique j'aie vraiment besoin de délasserment, de distraction et de société comme toute personne obligée de vivre seule et solitaire. ²⁸ »

La Grèce ancienne n'avait-elle pas ses fêtes gratuites, ajoute-t-elle ? Pourquoi notre république vieille de six siècles ignore-t-elle cet usage ? Et voilà que Renard l'oublie aussi dans son socialisme.

« Je ne puis admettre votre conception d'une Maison du Peuple payante. Il faudrait au moins commencer une fois par changer une coutume ; à la longue, on arriverait à les changer toutes contre des meilleures. Voilà comment je comprends le socialisme. Mais vous vous contentez de changer seulement la forme, la grandeur et la couleur du flacon et de l'étiquette pour y renfermer le même remède. Le malade ne saurait en guérir. Il faut un changement dans la manière de penser pour amener plus de bonheur sur la terre, dit Stuart Mill. ²⁹ »

L'abandon du paiement pour l'usage de la Maison du Peuple constituerait en quelque sorte une première atteinte au principe de l'échange marchand, base du capitalisme. Et Louise Surbeck-Brändli d'ajouter en marge de sa lettre :

« Il est de toute nécessité de faire prendre de meilleures habitudes au peuple avant d'arriver au collectivisme, nationalisation de la terre, etc. et prise au tas comme l'indiquent E. Reclus et P. Kropotkine. L'évolution serait plus rapide et plus facile. »

²⁶ Cf. par exemple Pierre Meylan, *René Morax et son temps*, Morges 1973 ; *Histoire de la littérature en Suisse romande*. Publiée sous la direction de René Francillon, t.2, Lausanne 1997.

²⁷ Cf. "Lettres d'une femme socialiste de Lausanne (1892-1895)", introduites et présentées par Marc Vuilleumier, *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, no 6, novembre 1989, p. 49-83. A l'époque, elle se nommait Louise Brändli, née Ackermann.

²⁸ BHVP, Ms 2617.

²⁹ Louise Surbeck-Brändli, comme en témoignent ses lettres, était une lectrice attentive et passionnée de John Stuart Mill.

Second point de désaccord, la lutte contre l'alcoolisme :

« Faites savoir aux dames qu'elles doivent donner assez de sucre et de beurre à leurs domestiques et ouvriers pour faire diminuer d'autant la consommation de l'alcool. Et vous aurez rendu un grand service à la classe ouvrière. »

Suit une intéressante analyse des causes sociales de l'alcoolisme :

« Les habitudes d'intempérance de la classe ouvrière n'ont pas les mêmes causes que dans la bourgeoisie. Dans la classe ouvrière c'est, d'après mes observations et expériences personnelles, l'alimentation défectueuse et insuffisante ; d'une part trop de pommes de terre et de café de chicorée sans sucre ni beurre ; l'ignorance des femmes en matière de cuisine, car on peut faire mieux sans dépenser davantage ; puis, les misérables logements, dénués de tout confort, glacés en hiver, et que la malpropreté individuelle et collective rend encore plus repoussants ; voilà les causes de l'alcoolisme dans la classe ouvrière. Ajoutez-y qu'il faut de l'alcool pour suppléer à cette alimentation insuffisante, et vous comprendrez d'une part que l'ouvrier préfère la salle de cabaret, bien éclairée et bien chauffée, à son misérable logis ; et d'autre part qu'on ne peut remplacer tout l'alcool par la distraction et le plaisir. L'instinct animal de la conservation est et sera toujours plus fort que tous les sermons possibles. »

Suivaient deux phrases qui ont probablement blessé Renard :

« Il est clair que ceux qui ont tout en abondance sont incapables de comprendre le pourquoi et le comment de l'alcoolisme. De même, pour avoir une conception, nette, claire et précise de ce que doit être une Maison du peuple, faut-il sentir ce qu'elle doit et peut procurer aux pauvres déshérités de la vie dont je fais partie et bien d'autres avec moi. ³⁰ »

Autre voix discordante : celle de la revue anarchiste *Les Temps nouveaux*. À la suite d'un article de Lefrançais où celui-ci se réjouissait de la diversité des Universités populaires, divers collaborateurs étaient intervenus pour ou contre celles-ci ³¹. Dans le cadre de cette intéressante discussion, la revue avait inséré dans son numéro du 12/18, mai 1900, une correspondance de Lausanne signée O. D. :

« Parlez-moi des maisons du peuple ! Encore une mystification le plus souvent. À Lausanne quelques Renard et autres socialistes de salon, tant hommes que femmes, viennent d'en fonder une. En attendant l'édifice, on donne, tous

³⁰ Dans une seconde lettre du 10 décembre 1899, Louise Surbeck-Brändli regrette d'avoir froissé Renard. Après quelques précisions, elle ajoute ce renseignement relatif aux années 1894-1896 : *« Quant aux difficultés [...], j'en ai fait une petite expérience personnelle avec d'autres collaboratrices, lorsque l'Arbeiterbund a fondé une société d'ouvrières, analogue à ce qui existe à Zurich. Au bout de quelques mois nous n'étions plus que 5 ou 6 aux séances. L'ignorance des ouvrières, la lâcheté des apprenties, dont les plaintes motivées avaient amené l'Arbeiterbund à fonder cette société, ont amené la dissolution. »* La cotisation de 20 centimes par mois ne suffisait pas à la location d'une salle de séances, *« ces demoiselles ayant refusé de se rendre au local de la société parce qu'il est situé rue Mercerie »*.

³¹ *Les Temps nouveaux*, 5e année, n°45, 3/9 mars ; 47, 17/23 mars ; 48, 24/30 mars ; 50, 7/13 avril 1900 ; 6e année, n°2, 5/11 mai ; 3, 12/18 mai 1900.

les lundis, des conférences, des lectures – mais quelles lectures, ciel ! Pendant deux heures, une belle dame ou un monsieur non moins beau vous lisent des extraits de différents auteurs à la mode, extraits qui n'ont rien à faire avec la question sociale et qui ont le don d'attirer tout ce que la ville compte de beaux esprits – le public choisi, s.v.p. ! – mais de faire partir tous les ouvriers et tous ceux qu'agace le pédantisme universitaire. C'est ainsi que le lundi 9 avril, M. Hyacinthe Loyson fils lisait son Évangile du sang, vaste épopée mystique où il fait l'apologie des Saintes Écritures³² ... Favoriser la propagation de tels mensonges, la Bible, c'est sans doute ce que M. Renard et les autres socialistes appellent développer le peuple : le faire sortir du cabaret pour l'abrutir avec Dieu. La différence n'est pas grande et je crois que je préfère le café. »

En outre ceux qui veulent faire une causerie à cette Maison du Peuple doivent obtenir l'aval du comité où siègent « le pontife précité, M. Renard », quelques députés socialistes et quelques dames de la bonne bourgeoisie.

« Autant dire que la voix de la vraie science et de la vraie liberté n'y sera jamais entendue. Aussi à bas cette maison du peuple qui continue le rôle de l'Église sous une forme laïque ; trois fois à bas cette mystification. »

Avec sa virulence et malgré ses outrances, la critique visait juste. Il ne fait aucun doute que, comme on le verra encore, une bonne partie des lectures et conférences ne répondait nullement aux attentes et aux besoins de ceux qu'avaient voulu toucher les fondateurs de la Maison du Peuple.

Georges Renard n'assista d'ailleurs plus longtemps à ses séances. Le 8 mars 1900, il avait reçu une lettre de Millerand l'informant de son intention de créer pour lui une chaire d'histoire du travail au Conservatoire national des Arts et Métiers. Il avait aussitôt sauté dans le train de Paris pour en discuter de vive voix les modalités. De retour à Lausanne, il avait alors attendu sa nomination, signée le 20 mai 1900. Le bruit de son prochain départ n'avait pas tardé à se répandre, ce qui touchait particulièrement ses amis, dont Auguste Forel qui, de retour d'une longue tournée à bicyclette dans le Midi de la France, lui faisait part de ses craintes quant à leurs entreprises communes :

« Mais ce qui m'inquiète encore plus que notre Ligue, c'est la maison du peuple, qui est votre œuvre, et qui sera bien compromise par votre départ. »³³

Aussi souhaitait-il que Renard décide Bruno Galli-Valerio, professeur de bactériologie à l'Université, à lui succéder au comité de la toute jeune institution. « *Il nous faut un socialiste qui ne soit si possible pas trop homme politique de parti* », ajoute-t-il.

³² Paul-Hyacinthe Loyson, *L'Évangile du sang*, épisode dramatique tiré des présentes guerres anglo-saxonnes, Genève 1900. Paul-Hyacinthe (1873-1921) était le fils de Charles Jean Marie Loyson, dit le Père Hyacinthe, carme déchaussé et prédicateur parisien renommé, qui avait refusé les décisions du concile du Vatican. Appelé à Genève, il y avait organisé l'Église vieille catholique. Son fils sera un agent de la propagande française en Suisse durant la Première Guerre mondiale.

³³ Chigny, 25 mai 1900. BHVP, Ms 2608.

Le 20 septembre 1900, l'assemblée générale de la Maison du Peuple nommait le professeur italien président et prenait congé de Georges Renard. L'association comptait alors 130 adhérents individuels et 550 membres par le truchement d'une organisation ³⁴. Le 20 novembre 1900, c'était l'inauguration des locaux de la place Saint-François, rénovés et décorés comme on l'a vu. Galli-Valerio se déclarait fort satisfait de la fête et annonçait à Renard que les cours prévus commenceraient dès les premiers jours de 1901. Mais il envisageait déjà d'abandonner la présidence :

« Mes nombreuses occupations m'empêchent de dédier le temps que je voudrais pouvoir donner à l'université populaire. En outre je manque de la souplesse nécessaire à un président et je choque les autres. C'est pour cette raison que je n'accepte plus aucune invitation. ça ne m'empêchera pas de travailler pour l'université populaire en donnant des cours d'hygiène et des conférences. » ³⁵

Mais quelques semaines plus tard, le 11 janvier 1901, il tient un autre langage :

« Vous m'avez demandé des renseignements sur la Maison du Peuple. Je suis découragé. Les ouvriers n'y viennent pas, exceptés un ou deux ouvriers italiens. Il n'y a que quatre ou cinq inscriptions à chaque cours et en majorité des dames ! Moi qui avais décidé de donner un cours d'hygiène industrielle, je dois tout changer et je n'ai plus le goût à donner le cours. Je déposerai la présidence le 1^{er} février. M. Suter travaille toujours beaucoup pour la Maison du Peuple et il mérite bien d'avoir une place que du reste je n'ai acceptée que pour ces quelques mois, forcé par le comité. Je suis du reste extrêmement occupé. » ³⁶

Avant de poursuivre le récit, il faut s'arrêter quelques instants sur la personnalité d'Anton Suter. Pour cela, revenons aux souvenirs de Renard :

« Fils d'un Suisse de St-Gall et d'une marquise hollandaise, qui l'avait épousé par amour et contre le gré de ses parents, il était devenu docteur en droit et beau-frère par un mariage d'Eugène Ruffy. C'était un garçon timide d'apparence mais très ferme dans des volontés qui étaient peu communes ; car elles étaient généreuses. Héritier d'une grosse fortune, il était presque honteux d'en être le dépositaire, il tenait à cœur de se le faire pardonner en faisant profiter les autres de son superflu. Chaque fois qu'il lui naissait un enfant, il donnait une centaine de mille francs à un hôpital. Quand il se rendit pour la première fois dans son marquisat d'Asperen (près de Harlem), les tenanciers de ses domaines vinrent à cheval au devant de lui, pour lui apporter les clefs du village dont il était le seigneur. Une fois installé, il les convoqua tous en leur disant d'apporter leurs baux. Ceux-ci n'étaient pas trop rassurés. Le nouveau maître allait sans doute augmenter les fermages. Point ! Il les baissait tous, en disant : – Il y a assez longtemps, mes amis, que vous travaillez pour ma

³⁴ La Revue, 21 septembre 1900.

³⁵ BHVP, Ms 2611, 24 novembre 1900.

³⁶ BHVP, Ms 2611.

famille. On peut penser si cet acte inouï le rendit populaire ; mais on peut s'imaginer aussi la colère des propriétaires voisins qui se virent invités et presque obligés par leurs locataires de faire un pareil sacrifice.

Docteur en droit, il était entré dans la diplomatie, avait été attaché à la Légation suisse de Berlin, puis à la chancellerie fédérale. Mais il avait résigné ses fonctions : un autre pouvait les remplir et en avait besoin pour vivre. Il entendait, non pas ne rien faire, mais chercher le meilleur moyen de dépenser ses revenus pour le plus grand profit de la société. Il savait mes opinions socialistes et me priait de l'orienter.

Un fou ! Un fou ! répétaient les mauvaises langues, et surtout les riches bourgeois dont la conduite soulignait l'égoïsme. Un original se contentaient de dire les indifférents. Une haute conscience, disaient ceux qui le connaissaient et l'aimaient.³⁷ »

Ajoutons quelques précisions à cette chaleureuse présentation. Originaire de Krummenau (St-Gall), né à Wil, dans ce même canton, le 7 mars 1863, Anton Suter tenait de sa mère, hollandaise, le titre de baron d'Aspern. Il avait passé une partie de sa jeunesse à Lausanne ; son don anonyme de 5000 fr. à la Maison du Peuple est annoncé comme celui d'un « *ancien Lausannois*³⁸ ». Après avoir quitté le service de la Confédération, en septembre 1900, il s'établira à Lausanne, succédant en quelque sorte à Renard comme animateur de la Maison du Peuple, qu'il n'abandonnera, pour raisons de santé, que quelque temps avant sa mort, survenue le 20 novembre 1942. Il sera membre du conseil communal de Lausanne, qu'il présidera en 1916, député socialiste, membre du comité central de l'Alliance coopérative internationale et mécène de l'Orchestre de Lausanne.

Ce n'est donc qu'à partir des derniers mois de 1900 qu'il commence à participer aux activités de la Maison du Peuple, pour laquelle il achète pour 130 000 fr. l'ancienne « Tonhalle » et ses dépendances à son propriétaire, Déglon. « Naturellement que je l'ai fait pour mon propre compte sans engager le moins du monde la Maison du Peuple, puisque le comité n'avait pas été consulté », explique-t-il à Renard, le 21 janvier 1901³⁹. L'achat s'inscrit dans une véritable stratégie :

« Je savais par M. Martin, président du syndicat des peintres-plâtriers, un Français qui est seul parmi les ouvriers lausannois à s'intéresser activement à la Maison du Peuple, que les syndicats ouvriers avaient chargé une commission de 5 délégués de chercher des locaux de réunion pour les assemblées de l'Union ouvrière et des différents syndicats et que cette délégation avait eu l'intention de louer le hangar de M. Déglon, contenant 16 ateliers, et la grande salle de la Tonhalle dans ce but, mais que M. Déglon avait refusé de faire un bail. »

³⁷ BHVP, Ms 2487, fol. 327-328.

³⁸ *Le Grutli*, 22 décembre 1899.

³⁹ BHVP, Ms 2573.

En effet, il espérait vendre le tout pour 135 000 fr. à un consortium, derrière lequel se trouvait la congrégation de la chapelle de Martheray, qui envisageait d'y installer une église libre allemande. Déglon se hâta d'accepter l'offre de Suter 130 000 fr. payables le 26 décembre 1900, « *ce qui prouve que je lui ai trop offert, ajoute ce dernier. Mais c'est un détail, car de l'avis de gens compétents, le terrain vaut ou vaudra bien ça* ». C'est d'ailleurs le seul emplacement possible à Lausanne pour ce que souhaite Suter.

« Il fallait je crois offrir aux ouvriers quelque chose de pratique et de tangible. Le côté université populaire ne leur dit rien ; ils continuent à ne pas venir ni aux cours ni aux conférences, sauf 2 ou 3 toujours les mêmes. À la Tonhalle, j'espère attirer les syndicats en leur offrant des locaux pour leurs bureaux d'embauche et pour leurs réunions avec l'espoir que le bureau de placement communal sera plus tard aussi installé là-haut. J'offre aux syndicats ouvriers de leur louer ces locaux au prix qu'il leur conviendra de payer et de stipuler dans le bail que le produit du loyer sera versé dans un compte courant spécial que je me ferai ouvrir à la Banque cantonale, pour servir exclusivement aux frais de construction de la grande Maison du Peuple en ajoutant que le comité de la M. du P. prendra connaissance chaque année de la situation de ce fonds et fera rapport à ce sujet à l'assemblée générale de la M. du P. et de l'Union ouvrière. M. Martin et M. Cerati [sic]⁴⁰, secrétaire de l'association socialiste italienne, ont promis d'aller faire une tournée dans tous les syndicats, lors de leur assemblée, pour recommander de louer ces locaux. Le syndicat des plâtriers a déjà décidé de louer.

Là dessus Fauquez, qui est de plus en plus opposé à la M. du P. et qui défend à tous ses adhérents d'y aller, a vu que cela devenait sérieux et nous a porté un coup droit par l'article du Grutli que je vous envoie sous bande ».

Fauquez qui, avec beaucoup de retard, publiait une suite d'articles sur le congrès socialiste international de Paris (1900), avait, le 18 janvier 1901, interrompu son propos de la manière suivante :

« Au nombre des outils d'émancipation ouvrière, il est à remarquer que le Congrès préconise entre autres les moyens d'éducation, cercles d'art, universités populaires etc. La création à Lausanne d'une Maison du Peuple, dont le but est précisément d'élever la culture artistique et littéraire des camarades doit être considérée comme un instrument précieux d'action socialiste.

Mais il ne faut pas oublier que cette éducation morale ouvrière n'est qu'un moyen de transformation sociale, une arme dans la bataille. La Maison du Peuple ne saurait être considérée par nous comme une œuvre de rapprochement des classes, mais au contraire comme un moyen de lutte contre la classe qui nous domine et nous exploite. Notre Maison du Peuple de Lausanne sera socialiste ou ne sera pas. »

⁴⁰ Giacinto Menotti Serrati, le dirigeant socialiste italien, qui résidait alors à Lausanne.

Suter n'avait pas tort de discerner, sous la subite intransigeance du chef socialiste, la volonté de nuire à la Maison du Peuple qui, par l'espace de liberté qu'elle pouvait apporter aux ouvriers et à leurs organisations, risquait d'effriter l'emprise du politicien sans principes et sans scrupules qu'était Aloys Fauquez. Mais Suter avait habilement manœuvré, comme il l'explique à Renard :

« J'avais pourtant d'avance essayé de parer le coup en allant prier M. Rapin, avocat et chef socialiste, d'accepter la candidature à la présidence de la M. du P. que M. Galli-Valerio veut absolument abandonner. Il a envoyé sa démission il y a quinze jours déjà et sa décision paraît irrévocable, car je lui ai dit tout ce que j'ai cru pouvoir alléguer pour le faire revenir de sa résolution. Il dit qu'il n'a pas le temps, qu'il n'est pas administrateur, qu'il ne fait rien etc. et il paraît en outre avoir pris la mouche pour une raison ou une autre, je ne sais laquelle. Peut-être parce qu'il n'y a guère d'ouvriers inscrits pour son cours d'hygiène, pas plus que pour ceux de chimie de M. Pelet et de sténographie de M. Mogeon, ou que pour ceux de M. Forel ou de M. Jean Dufour. Pour le cours de botanique offert par ce dernier, il n'y a pas une seule inscription.

M. Rapin a été très réservé, a dit qu'il parlerait avec ses amis et viendrait à recauser avec moi. Il n'est pas venu jusqu'à présent et il paraît qu'il dit ailleurs qu'il ne voit pas bien quelles sont mes intentions. Je leur ai pourtant dit très clairement que les ouvriers, s'ils y entraient, feraient de la M. du P. ce qu'ils voudraient, puisqu'ils y feraient la loi ; que s'ils se méfiaient de l'institution et du comité actuels, ils n'avaient qu'à y faire nommer et y faire entrer des hommes qui auraient leur pleine confiance. Que moi je considérais la M. du P. comme devant devenir un centre de groupement, d'organisation et un moyen de développement pour les ouvriers et devant nécessairement augmenter la force et la cohésion du parti ouvrier. Que les ouvriers seraient naturellement tout à fait libres d'y dire, d'y faire et d'y entendre ce qu'ils voudraient, que la salle de réunion devait, à mon avis, pouvoir être utilisée par des sociétés de toute nuance, que le parti socialiste par la nature des choses en profiterait naturellement et qu'il pourrait y faire de la politique de parti tant qu'il voudrait, pourvu que ce ne soit pas la M. du P. qui en fasse comme telle, parce que cela nous aliénerait les sympathies d'une partie des personnes universitaires dont nous avons besoin pour le côté université populaire. Ceci a été dit environ 8 jours avant l'article du Grutli, et cet article paraît être une réponse et une déclaration de guerre en même temps.

Je vous envoie ci-inclus la lettre que M. Valette m'écrit à ce sujet. Je lui ai répondu qu'une rectification me paraissait inopportune ; que cela fournirait simplement l'occasion à Fauquez de dire : Vous voyez, la M. du P. ne doit pas être socialiste, qui n'est pas pour nous est contre nous...

J'admets parfaitement que la M. du P. doit donner aux ouvriers des armes pour la lutte qu'ils doivent soutenir pour obtenir une organisation meilleure

de la société, mais je crois qu'il ne faut pas transporter la bataille même dans la M. du P., qui devrait rester ouverte à tous ceux qui sympathisent avec les ouvriers et veulent contribuer à leur développement et à leur mieux-être, sans être embrigadés dans le parti socialiste et surtout dans la fraction socialiste lausannoise. »

Suter était dans une situation délicate car André, Pelet, Paccard, Amiguet, qui n'étaient pas socialistes, risquaient de se retirer devant une présidence de Rapin. Que faire, demandait-il à Renard :

« Ou faut-il essayer de braver Fauquez – beaucoup d'ouvriers sont outrés de ces procédés et disent qu'il les exploite, eux et leurs caisses syndicales, dans son intérêt personnel. Mais personne dans le parti n'ose lui résister ouvertement. »

Renard écrivit aussitôt à Rapin, « à titre d'ami et d'ancien maître », pour l'inciter à faire adhérer les socialistes :

« La Maison du Peuple me paraît être une excellente institution pour habituer peu à peu à la pratique de la solidarité, à l'exposé des doctrines socialistes cette masse indécise et flottante qui existe, à Lausanne comme ailleurs, entre deux classes antagonistes. Bien aveugle celui qui se figure qu'on opère une révolution sociale sans avoir la complicité tout au moins tacite d'une bonne partie de ceux à qui l'on veut enlever leurs privilèges ! »

Et, après avoir rappelé l'origine bourgeoise de beaucoup de dirigeants socialistes, il s'en prenait au principe « hors de nous, point de salut » :

*« J'ai peur que par cette intolérance vous ne perdiez à Lausanne même la belle place que le parti socialiste y avait conquise. »*⁴¹

Ces arguments portèrent et Rapin acceptera la charge de président. Selon un bruit dont Suter se fait l'écho, il avait pour cela demandé l'avis des députés et conseillers communaux socialistes. Fauquez et Gavillet se seraient déclarés contre, Ruedi et Couchepin pour. Ce dernier, au dire de Suter, bien que « pas très décoratif », était un « très brave homme, loyal et sûr », qui, d'avance, avait malheureusement refusé la présidence de la Maison du Peuple. L'assemblée générale du 13 février 1901 devait renouveler un tiers du comité, soit cinq membres, ce qui correspondait au nombre des démissions : Pénéveyre, trop occupé par ses cours professionnels ; Galli-Valerio ; Amiguet, qui allait se présenter contre Fauquez aux élections du Grand Conseil ; Beyeler, « connu comme le plus fougueux adversaire et dénigreur de la Maison du Peuple », qui d'ailleurs n'avait jamais mis les pieds au comité ; Mme Louise Fonjallaz, sœur d'Eugène Ruffy et belle-sœur de Suter, décédée à Berlin à la fin de 1900⁴².

Malheureusement l'assemblée commença mal : « Couchepin qui était assez éméché (il avait eu séance du Grand Conseil le matin et l'après-midi et séance au

⁴¹ BHVP, Ms 2573, minute datée de Paris, 23 janvier 1901.

⁴² Tous ces renseignements et ceux qui suivent sont tirés de la longue lettre de Suter datée d'Ouchy, 28 mars 1901. BHVP, id.

café après naturellement) a mal lu son rapport », « oubliant », dans la liste des candidats proposés, Martin, le président du syndicat des plâtriers-peintres.

« Il a omis Martin, soit par oubli soit plus probablement par ordre, parce que Martin avait été attaqué dans le Grutli comme « étranger » ; parce qu'il avait voté dans l'Union ouvrière suivant le mandat impératif que lui avait donné son syndicat ⁴³. Dans le même article, Fauquez tâchait d'attiser la haine et la jalousie des ouvriers suisses contre les ouvriers étrangers : une belle attitude pour un socialiste, membre de la commission internationale de Bruxelles, Bureau socialiste international. Dans une assemblée de l'Union ouvrière, il s'était écrié, parce qu'il rencontrait des résistances chez des Italiens délégués de syndicats : Je demanderai moi-même des expulsions au Grand Conseil (authentique), nous voulons être maîtres chez nous. »

À l'assemblée du 13 février, Suter présenta lui-même Martin, auquel il manqua deux ou trois voix pour être élu. Tout en poursuivant l'exercice de son métier, Martin deviendra, avec son épouse, concierges-gérants de la Tonhalle, à partir du 15 avril 1901.

Le 18 février, lors de sa constitution, le comité élit son président, Rapin, au deuxième tour, par 5 voix sur 11 présents, ce qui montre bien que la candidature de l'avocat socialiste avait suscité nombre de réticences ⁴⁴.

Suter, dans sa lettre du 28 mars 1901, fournit encore quelques renseignements sur les cours : celui de Galli-Valerio a été suivi jusqu'au bout par une vingtaine de dames, « *parmi lesquelles quelques femmes d'ouvriers* » ; celui de Pelet s'est achevé en queue de poisson : trop élémentaire, lui avait dit un ouvrier ; celui d'Auguste Forel, très bien donné, avait réuni une trentaine d'auditeurs dont une majorité d'auditrices, tous des habitués de la Maison du Peuple : on comptait parmi eux deux instituteurs et trois ouvriers, cela malgré l'heure défavorable.

« Pour les cours, il y a reculé plutôt que progrès, car celui de M. Herzen n'a attiré aucun ouvrier et seulement 6 à 7 dames. Il s'en plaint amèrement.

Nos petites soirées familiales, littéraires et musicales du samedi et depuis quelque temps du dimanche au lieu du samedi réussissent par contre très bien, beaucoup d'ouvriers, avec femmes et enfants, tous membres de la Maison du Peuple. Dimanche dernier notre local de St-François était trop petit pour contenir les 130 à 150 personnes qui s'y pressaient pour la musiquette de la Castellane, orchestre de violons, mandolines et guitares. »

D'autres soirées, à la Tonhalle celles-là, rassemblaient encore plus de monde ; 8 à 900 personnes le 25 février, séance organisée par la société de Zofingue, qui s'était soldée par un certain nombre d'adhésions à la Maison du Peuple.

⁴³ *Le Grutli* n°15, 8 février 1901.

⁴⁴ Donnons ici la liste du comité : Rapin, président ; Paccaud, directeur de la Banque cantonale, trésorier ; Couchepin, président du comité de la " Grande Maison " ; Auguste André, chargé de cours à l'Université, président de celui de la " Petite Maison " ; Failletaz, caissier à la Banque cantonale ; Fritz Erb ; Mottaz ; Auguste Vuillet, professeur à l'Université ; Arnold Mermillod, instituteur ; Lapie, libraire ; Gavillet ; Ruedi ; Vuilleumier, étudiant zofingien ; Mme Herren, qui refusera son élection (d'après la lettre citée de Suter et le Grutli du 22 février 1901).

En somme, c'étaient les cours, le côté université populaire, qui réussissaient le moins bien. En revanche les activités distrayantes, sans contenu scientifique ou politique, touchaient un plus large public qui y trouvait l'occasion de satisfaire ses besoins de sociabilité.

Malheureusement nous sommes mal renseignés sur les « *soirées de discussion pour ouvriers* » qui débutèrent le 22 avril 1901, à la place St-François. Auguste André y avait fait quelques lectures et résumés de chapitres du livre de Vandervelde, *Le collectivisme et l'évolution industrielle* ; il y avait ajouté ses propres critiques et objections, suivies d'une « *discussion des plus intéressantes* », à en croire *Le Grutli*, qui engageait « *tous les ouvriers désireux de se renseigner sur ce problème social, d'assister nombreux à ces séances* » qui devaient se poursuivre tous les lundis ⁴⁵.

Si le résultat des cours se révélait décevant, un autre domaine était beaucoup plus satisfaisant : la Maison du Peuple était en train de se rallier les organisations ouvrières, qui y adhéraient et y louaient des locaux. Une conférence sur ses buts, prononcée en italien par Galli-Valerio, s'était soldée par l'adhésion collective du Parti socialiste italien (pour 40 membres). Dans son journal, *L'Avvenire del Lavoratore*, il avait bien critiqué, quelque temps auparavant, le refus d'une salle au socialiste libertaire Diotallevi, mais avait aussitôt ajouté : il fallait bien comprendre que cette Maison du Peuple n'était pas encore une institution socialiste et qu'il fallait que les socialistes apprennent à s'y rendre pour y travailler et la gagner à leur cause ⁴⁶. Dans le sillage du parti italien, le syndicat des maçons et manœuvres, en majorité italien, avait suivi (25, puis 55 membres), y louant un local. Ceux des serruriers, des plâtriers-peintres, chacun pour environ 50 membres, avaient emboîté le pas. Même le Grutli romand, l'organisation de Fauquez, venait de louer un local pour un an, ajoutait Suter, « *parce qu'il voyait qu'il ne pouvait plus empêcher le mouvement des syndicats. En outre, le syndicat des menuisiers, qui avait démissionné l'année dernière en m'envoyant une lettre assez raide, va également rentrer à la Maison du Peuple et a déjà loué un local à la Tonhalle ! Du moment que le Grutli a loué, les autres syndicats vont évidemment suivre et il est probable que bientôt les locaux feront défaut.* »

Cela d'autant plus que Déglon, l'ancien propriétaire, et ses locataires n'évacuaient que progressivement les espaces qu'ils occupaient encore et qu'il fallait remettre en état.

À ces difficultés matérielles s'ajoutait un problème politique, que relève Suter. Les nombreuses adhésions collectives dépassaient de plus en plus les individuelles ; comme une modification des statuts avait établi l'égalité complète entre membres individuels et adhérents par l'entremise d'une organisation, les syndicats et autres associations ouvrières étaient assurés d'une large majorité, ce qui n'allait pas sans inconvénients, comme le relevait Suter :

⁴⁵ 26 avril 1901.

⁴⁶ N°89, 9 mars 1901.

« Je vois bien le danger qui nous menace : Fauquez, voyant qu'il ne réussissait pas à démolir la Maison du Peuple, va tâcher de s'y installer (et il n'est pas facile à déloger !) ⁴⁷ et de la dominer, d'y faire régner son esprit haineux et étroit. La modification des statuts lui donne les moyens de majoriser ceux qui ne seraient pas d'accord avec lui. Mais je compte sur le bon sens d'une bonne partie des ouvriers et sur l'appui de Couchepin et de Ruedi, surtout de Couchepin qui est le plus indépendant des deux. Et comme dernière ressource, je reste propriétaire de la Tonhalle et de tout le terrain : je veux bien mettre le tout gratuitement à la disposition de la Maison du Peuple, mais je n'entends en aucun cas en abandonner la propriété. Puis je compte bien gagner peu à peu la confiance des ouvriers, d'autant plus que je vais pouvoir me proclamer franchement socialiste – sans jamais me mêler de politique, l'étude approfondie de votre Régime socialiste ⁴⁸, que je viens de relire avec attention, et celle du livre de Vandervelde ⁴⁹ ayant fini de me convertir au collectivisme – avec quelques réserves individuelles. »

En juillet et août 1901, ce fut l'abandon définitif du 23, place St-François pour le 8, rue Caroline, où l'ancienne Tonhalle avec ses dépendances reçut le nom officiel de Maison du Peuple de Lausanne ⁵⁰.

Au début septembre, comme Renard projetait de passer quelques jours à Lausanne, Suter en profita pour lui demander quelques causeries sur l'histoire du travail, dans les nouveaux locaux de la Caroline, *« en insistant incidemment, si possible, sur les avantages pratiques qu'une Maison du Peuple peut offrir aux ouvriers. Car c'est toujours là le grand point faible, c'est que la grande masse des ouvriers lausannois ne sait pas ce que c'est, ce que veut être la Maison du Peuple et dit à quoi bon ? »* ⁵¹

Toutefois l'automne 1901 se présente sous un jour favorable : les typographes (200 membres) ainsi que plusieurs autres syndicats ont adhéré ; la mort de Fauquez facilite beaucoup les choses, estime Suter. Malheureusement, *« les cours et conférences n'attirent pas encore beaucoup d'ouvriers hommes, mais les locaux et les salles de réunion sont très appréciés et après les élections nous reprendrons les soirées familiaires et soirées de discussion. »* ⁵²

Au début de 1902, Suter se réjouit de la bonne marche de l'institution :

« Ce qui me fait surtout plaisir, c'est que les syndicats ouvriers s'y rallient de plus en plus. Il faut encore obtenir peu à peu que leurs membres prennent l'habitude d'y venir individuellement. Et puis, en fait de danger possible, nous avons un groupe d'anarchistes, pour la plupart étrangers, qui, eux, y sont tout

⁴⁷ Allusion à la corpulence du personnage, source d'innombrables plaisanteries.

⁴⁸ Georges Renard, *Le régime socialiste. Principes de son organisation politique et économique*, Paris, 1898, 188 p., éditions ultérieures revues et augmentées.

⁴⁹ Probablement Emile Vandervelde, *Le collectivisme et l'évolution industrielle*, Paris, Bellais, 1900 (Bibliothèque socialiste no 2-4), éditions ultérieures.

⁵⁰ *La Revue*, 2 juillet 1901.

⁵¹ Lettre de Suter, La Haye, 10 août 1901, BHVP, Ms 2573.

⁵² Id., 3 novembre 1901.

*le temps et qui commencent à agacer singulièrement nos amis du pays. Mais je suis pour la tolérance la plus absolue vis-à-vis de toutes les opinions et pour la libre discussion toujours, mais encore faut-il que, dans une institution faite pour tous, chacun se tienne plus ou moins à sa place et n'accapare pas celle des autres. »*⁵³

Désormais les lettres de Suter s'espacent et les nouvelles de la Maison du Peuple se résument à des phrases du genre : il y aurait trop à dire ; impossible de tout raconter par lettre... Se donnant entièrement à sa tâche, le fidèle correspondant de Renard n'a plus le temps d'écrire comme au début. Relevons toutefois ce jugement critique et ces doutes de 1904 :

*« Il me semble que la Maison du Peuple – et par contrecoup moi-même, qui ne suis plus qu'un rouage de cette machine, – s'approche d'un moment critique de son existence. Elle me fait l'effet d'un grand moulin à vent qui tourne, tourne toujours dans le même sens, sans moudre le moindre grain. »*⁵⁴

Terminons par ce jugement sur le socialisme local en 1909 :

*« Au point de vue socialiste, la situation ici à Lausanne est aussi peu réjouissante que possible. Les éléments les plus intelligents, les plus actifs et les plus dévoués des ouvriers sont anarchistes ou syndicalistes-révolutionnaires, les socialistes les plus convaincus et les plus solides parmi les autres – ainsi l'élément suisse-allemand, n'a aucune confiance dans les soi-disant chefs socialistes, pas même d'estime pour eux. Je me suis fait recevoir membre du Grutli suisse-allemand, section du Parti socialiste suisse, pour faire partie officiellement d'une organisation socialiste. Je ne voulais pas devenir membre du Grutli romand où je n'aurais guère rencontré que des arrivistes, des noceurs et des bavards. Le comité de la Maison du Peuple par contre est bien composé cette année. Ernest Peytrequin (président de la Libre pensée), président, René Guisan, secrétaire (chrétien social), Gagnebin, étudiant ; H. Bornand, un ouvrier anarchiste très gentil, le reste, des ouvriers coopérateurs et intelligents. »*⁵⁵

Avec le temps, les relations de Renard avec Lausanne se distendent et sa correspondance ne nous apprend plus rien sur la Maison du Peuple. Ce que nous y avons trouvé pour 1899-1902 montre une fois de plus l'importance des papiers personnels pour l'histoire et en particulier de ceux des militants pour l'histoire du mouvement ouvrier. Les archives de l'institution elle-même semblent avoir irrémédiablement disparu (on ne possède même pas une collection complète de son *Bulletin-Programme*, tiré pourtant à des milliers d'exemplaires) ; on ne sait rien des papiers d'Anton Suter et les fonds Auguste Forel ne comportent apparemment que peu de pièces relatives au début de la Maison du Peuple. C'est dire l'importance des papiers Renard pour la période 1899-1902.

⁵³ Id., Lausanne, 9 février 1902.

⁵⁴ Id., Lausanne, Béthusy, 19 mai 1904.

⁵⁵ Id., 4 avril 1909.

Cette époque est celle où le mouvement ouvrier et socialiste commence à s'affirmer, mais avec d'extraordinaires disparités régionales et locales. On le discerne dans plusieurs passages des lettres de Forel, qui apprécie beaucoup certains des dirigeants socialistes qu'il a connus à Zurich, mais demeure beaucoup plus réticent à l'égard des hommes de Fauquez. Le socialisme à Lausanne, malgré certains succès électoraux, chemine très loin derrière celui de la Suisse allemande. En 1909 encore, sa situation n'est guère brillante ; après la disparition de Fauquez, ses séides ont poursuivi dans sa voie, rejetant les éléments les plus actifs et les plus sains du mouvement ouvrier dans l'anarchisme et le syndicalisme révolutionnaire. De ce fait la Maison du Peuple se trouvait coupée de l'aile politique du socialisme.

Un ouvrage consacré aux Maisons du Peuple en distinguait deux types : celles de mise sous tutelle, de pacification sociale, dues à des philanthropes, à des milieux religieux, antialcooliques ; celles d'autoémancipation, de lutte des classes, dues aux ouvriers et à leurs organisations, pour lesquels l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes⁵⁶. Celle de Lausanne échappe pour une large part à cette classification. œuvre de pacification sociale à ses débuts, certes. L'influence de la Ligue pour l'action morale, la participation d'un certain nombre d'universitaires, certains propos de Renard lui-même vont dans ce sens. Dans sa lettre à Rapin, il évoque même la possibilité d'attirer, grâce à la Maison du Peuple, la « *masse indécise et flottante* » qui oscille entre le prolétariat et la bourgeoisie, voire même certains éléments des classes dirigeantes, ce qui s'avère nécessaire dans la perspective lointaine de la révolution sociale, voire, à échéance plus courte, pour le maintien de l'emprise électorale du Parti socialiste.

Mais peut-on parler d'une mise sous tutelle ? Certes, des représentants de la bourgeoisie intellectuelle occupent une large part des sièges, tout au moins dans les premières années. Mais, dès le début, Renard n'a cessé d'insister sur la nécessité, pour les principaux intéressés, les ouvriers, de prendre en main « leur » Maison ; il a veillé à ce que leurs organisations soient représentées au comité. La place croissante prise par Anton Suter vient encore brouiller les cartes. Ce n'est pas le philanthrope classique, en ce sens qu'il devient lui-même socialiste et qu'il ne cesse d'appeler travailleurs et syndicats à prendre en main « leur » Maison du Peuple. Devant le peu de succès des cours, il a l'idée de faire des bâtiments de la rue Caroline un centre pour toutes les organisations ouvrières. En fréquentant ces locaux à l'occasion de leurs activités syndicales ou politiques, les travailleurs ou tout au moins certains d'entre eux seront peut-être amenés aux cours, aux conférences et aux autres activités de la Maison du Peuple. Suter, il faut le reconnaître, même s'il demeure en dernier ressort le propriétaire, fait preuve d'une réelle largeur d'esprit en n'excluant aucun courant ou organisation. Tout au plus s'inquiète-t-il de la tendance de quelques libertaires à monopoliser les lieux, pro-

⁵⁶ Mario Scascighini, *La Maison du Peuple. Le temps d'un édifice de classe*, Lausanne, 1991, p.137 et 146. Il n'y est que peu question de celle de Lausanne. Pour une comparaison internationale, cf. *Le Case del Popolo in Europa. Dalle origine alla seconda guerra mondiale*, a cura di Maurizio Degl'Innocenti, Florence, 1984, VII + 369 p.

voquant ainsi le mécontentement des autres utilisateurs. La Maison du Peuple et lui-même seront plus tard l'objet de violentes attaques des anarchistes, dans les locaux de la Caroline...

La Maison du Peuple de Lausanne était pratiquement aux mains des syndicats qui auraient pu la diriger comme ils l'entendaient. Le firent-ils réellement, cherchèrent-ils à influencer ses activités socioculturelles ou se bornèrent-ils à utiliser ses locaux pour leurs réunions ? Quelle fut leur attitude à l'égard des universitaires et des éléments bourgeois qui collaboraient à l'institution ? Comment réussirent-ils à surmonter cette « *ambiguïté entre la volonté des uns d'élever la classe ouvrière à la culture traditionnelle, et celle des autres de développer une culture authentiquement ouvrière (probablement difficile à définir)* »⁵⁷ ? Tout cela nous échappe en grande partie. En fait, la création de Renard, Forel et Suter constituait un instrument à la disposition du mouvement ouvrier. Encore fallait-il qu'il sût s'en servir, qu'il eût les capacités nécessaires pour en exploiter toutes les virtualités. Les propos désabusés de Suter, en 1909, montrent que ce n'était pas le cas. Même les anarchistes et les syndicalistes-révolutionnaires, s'ils dénonceront avec virulence et non sans injustice le philanthrope bourgeois socialiste Anton Suter, s'avèreront incapables, à part quelques initiatives isolées, de proposer un programme culturel et politique différent, répondant aux besoins du mouvement d'émancipation ouvrière dont ils se réclamaient. Sans doute y eut-il, à certains moments, « *volonté de développer une culture vraiment ouvrière, épurée des traditions bourgeoises* »⁵⁸, mais ce ne furent que des efforts momentanés, sans lendemains, qui ne s'inscrivent pas dans une perspective de longue durée.

Par ces lacunes, à côté de son incontestable réussite matérielle, la Maison du Peuple de Lausanne témoigne bien de l'état du mouvement ouvrier de son temps.

⁵⁷ André Lasserre, *La classe ouvrière dans la société vaudoise. 1845 à 1914*. Lausanne 1973, p.428.

⁵⁸ *Id.*, p.429.